

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 29  
de Mmes et MM. François Ingold, Fabienne Menétrey (Verts), Marine Jordan, Sandra Sabino (PS)  
et Bernhard Altermatt (DC/vl)  
demandant d'établir une liste d'endroits de la ville où des arbres  
pourraient être plantés**

En séance du 15 février 2017, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 29 de Mmes et MM. F. Ingold, F. Menétrey, M. Jordan, S. Sabino et B. Altermatt lui demandant d'établir une liste d'endroits de la ville où des arbres pourraient être plantés.

### Réponse du Conseil communal

#### Enjeux de planter des arbres en ville

La présence de végétation en ville de Fribourg tient à cœur au Conseil communal. Chaque arbre abattu est compensé sur le site même ou ailleurs en ville. Toutefois, quelques quartiers ne peuvent accueillir des arbres que ponctuellement si l'on désire maintenir le caractère historique du site. En effet, le caractère de la ville historique ne se prête pas à la plantation d'arbres sur le domaine public. En effet, au Moyen-âge, il n'y avait pas d'arbres le long des rues exigües. Ils étaient uniquement présents sur les places (ormes ou tilleuls) pour faire de l'ombre aux chars stationnés.

Dans les quartiers résidentiels, la taille des parcelles empêche parfois la plantation d'arbres majeurs. En effet, la Loi d'application du code civil suisse ne permet pas de planter des arbres majeurs à moins de 10m de la limite de propriété.

Dans les quartiers d'immeubles, en revanche, la végétation est très présente, et plusieurs rues sont bordées d'arbres d'alignement.

La ville de Fribourg est déjà très verte (article de La Liberté du 4 octobre 2017 en annexe). Malgré cela, le Conseil communal a réservé une attention particulière à la présence de la végétation en ville dans le cadre des nouveaux projets et lors de la révision du Plan d'aménagement local.

#### Plan directeur paysager

Le Plan directeur paysager, développé dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local et finalisé depuis peu de temps, identifie la structure végétale de la ville de Fribourg. Celle-ci est composée de plusieurs éléments:

- Le domaine de la Sarine et ses vallons, fortement boisés, qui constituent un parc public verdoyant d'envergure pour la ville;

- Les collines de Torry, de Bourguillon, du Guintzet et du Schönberg, agricoles ou urbanisées, qui offrent des points de repère et des vues sur la ville;
- L'axe vertébral vert (la Voie verte) et le réseau viaire principal et secondaire, accompagnés par des alignements d'arbres;
- Les parcs publics existants majeurs (Parc Domino, du Jura, etc.) ou à l'échelle du quartier (Châtelet, route de Villars, etc...);
- Les jardins privés.

Cette trame paysagère déjà bien végétalisée se révèle toutefois fragile et doit être renforcée et complétée. Plusieurs parcs d'importance sont en projet: blueFACTORY, Heitera, Maggenberg, etc. Ces réalisations d'importance seront complétées par un travail plus fin, particulièrement sur la végétation de la Voie verte et du réseau viaire, dans le cadre du projet Nature en ville.

### **Nature en ville**

Le Conseil communal a voté au budget 2017 un montant de 200'000 francs pour développer le projet Nature en ville, en s'appuyant sur le Plan directeur paysager.

Ce projet permettra d'identifier les sites et les modalités d'action et de soutien pour des aménagements paysagers et conviviaux dans les différents quartiers de la ville.

Il ne proposera pas seulement de travailler sur les alignements d'arbres le long des rues, mais également sur tous les espaces qui ne sont pas utilisés et que l'on nomme "délaissés urbains": îlots routiers, élargissements de chaussées, angles inutiles, etc... tous ces espaces pourraient être plantés!

Le sujet de la nature en ville sera également abordé dans les réponses aux postulats n° 42 et 43.

Compte tenu des planifications en cours et du Plan directeur paysager, il n'est pas possible ni judicieux de dresser une liste des emplacements précis pouvant accueillir un arbre supplémentaire en ville de Fribourg.

### **Réponse à la pétition initiée par Selma Keller**

Le projet Nature en ville répondra d'une part à la demande de la pétition "Plus d'arbres pour notre futur", mais proposera d'autre part une végétation différenciée, comprenant des haies, des bosquets, des prairies maigre et de la végétation rudérale, plantées en réseau, favorisant la biodiversité en relation avec la Sarine et la périphérie agricole de la ville.

Le Conseil communal portera également une attention particulière à la végétation dans tous les projets d'espaces publics.

Le postulat n° 29 est ainsi liquidé.

**Annexe:** - Article de la Liberté du 4 octobre 2017 "La Ville dénombre plus de 5000 arbres"

## La ville dénombre plus de 5000 arbres

**Les marronniers d'Inde plantés dans les années 1930 ne sont plus privilégiés en milieu urbain.**

S'ils étaient très «tendance» dans les années 1930, les marronniers d'Inde ne sont de nos jours plus d'actualité en milieu urbain où ils ne disposent que de peu de place. «Nous essayons aujourd'hui de planter des arbres à

croissance libre que nous ne taillons pas», précise Thierry Wieland, chef jardinier de ville qui œuvre depuis bientôt vingt ans à Fribourg. «La tendance est aussi au choix d'essences supportant les temps secs et la chaleur, des conditions spécifiques aux villes où il fait facilement cinq degrés de plus. C'est le cas, notamment, des érables champêtres.»

L'inventaire communal comprend actuellement 5129 arbres dont 2348 sont situés sur des avenues et des places. Environ 1900 végétaux sont répertoriés dans les parcs et jardins et 881 au cimetière Saint-Léonard. «Nous comptons environ 205 genres, espèces et variétés d'arbres différents dans notre ville», indique encore le responsable des espaces verts de la capitale cantonale. » SSC